

# Ecole Intercommunale de la Haute Vallée de la Loue - VUILLAFANS

**Année scolaire 2023/2024**

**Compte-rendu du conseil d'école n°1  
7 novembre 2023**

La séance est ouverte à 18h00

## **Personnes présentes :**

- Sylvie BAVEREL, Thérèse CRETIN GUTH, Marie-Madeleine LEPLOMB, Bernard HUOT-MARCHAND (Syndicat scolaire de la Haute vallée de la Loue SSVHL).
- Rosalie GUINCHARD, Dominique HENRIOT, Mathilde MISTELET, Gaëlle DORDOR-LABIGAND, Anne-Catherine HUERTAS, Matthieu JEANGUYOT et Jean-Sébastien BORELLA (enseignants).
- Fatima GIRARDET (ATSEM).
- Marielle MARTINI (directrice de Familles Rurales)
- Déborah MATHIEU, Nadine HOUSER-VUILLEMIN, Aurélie GROSPERRIN, Jennifer-Jane CARPENTIER, , Véronique BERTIN, Annabelle RYBARCZYK (parents élus).
- Gwenaëlle STEHKIN, Fanny BOUFRAYOUA, Lolita BALADAH (Membres de l'APE)
- Celine MILANDRI (Rased)

## **Personnes excusées :**

- Frédérique HENRIET (membres du Syndicat scolaire de la Haute vallée de la Loue SSVHL).
- Laetitia BOURQUIN
- Julie KIEGER (Psychologue scolaire)

## **1- RENTREE SCOLAIRE 2023/2024 :**

### **Bilan de la rentrée scolaire :**

À la date du 7 novembre 2023, 135 élèves sont scolarisés (6 sont arrivés hier)

55 élèves habitent Vuillafans ;

32 élèves habitent Montgesoye ;

19 élèves habitent Lods ;

29 élèves habitent Mouthier-Hautepierre ;

### **Répartition par classe et par site :**

Effectif en classes maternelles : 52

Montgesoye : 45

Effectif en classes élémentaires : 83

Vuillafans : 90

Site	Enseignants	niveaux	effectifs	TOTAL
Vuillafans	Rosalie GUINCHARD et Matthieu JEANGUYOT	PS/MS	12+14	26
Vuillafans	Dominique HENRIOT	MS/GS	4+22	26
Vuillafans	Mathilde MISTELET	CP	19	19
Vuillafans	Anne Catherine HUERTAS	CE1	19	19
Montgesoye	Jean-Sébastien BORELLA et Matthieu JEANGUYOT	CE2/CM1	12+11	23
Montgesoye	Gaëlle DORDOR-LABIGAND	CM2	22	22

Recrutement d'une service civique: Alexia KIBLER

### Budgets de fonctionnement des classes :

Le SSVHL apporte 45 € par élève.

La coopérative fonctionne avec la cotisation des familles pour les financements des sorties culturelles, les abonnements...

Le montant des sommes versées par les parents dans le cadre d'une participation volontaire pour cette année scolaire 2023/2024 s'élève à **1230 euros**.

En ce début d'année, il y a 1372,08€ sur la coopérative scolaire :

Merci aux familles pour leur participation.

### Activités Pédagogiques Complémentaires :

Pour l'année scolaire 2023/2024 :

l'APC se déroule le mardi de 16h30 à 17h30. Un groupe de travail se compose de 3 à 8 élèves.

En début d'année, les enseignantes de maternelle reçoivent les parents sur ce temps d'aide pédagogique aux élèves. Elles leur présentent les objectifs, la méthodologie, l'organisation utilisés dans la classe et les problèmes éventuels rencontrés avec les enfants.

Les classes de CP, CE1, CE2/CM1 et CM2 : rencontres parents, jeux mathématiques, soutien lecture.

### Aide du réseau :

L'école bénéficie de l'aide du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté scolaire) le mardi et le jeudi.

La psychologue scolaire se nomme Julie KIEGER, et la maîtresse E est Céline MILANDRI.

Une synthèse des élèves en difficulté a été faite avant les vacances pour prévoir les prises en charge.

Les 6 élèves pris en charge en ce début d'année ont été ciblés en CP l'année dernière. Intervention sur 3 créneaux (lundi, mardi, vendredi) avec pour objectif de les rendre plus autonome.

## **2- RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

179 électeurs dont 101 votants soit 56,42 % de votants. Vote exclusivement par correspondance.

6 titulaires et 1 suppléante.

Ce vote témoigne de l'intérêt que les familles portent à la vie de l'école et valorise l'engagement des parents élus.

## **3 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR :**

Le règlement a été relu en conseil de maitres et une modification a été apportée :

**- Modification de la partie 1.4. LE DIALOGUE AVEC LES FAMILLES ET LA REPRESENTATION DES PARENTS**

« Le cahier de correspondance ou de liaison est toutefois **encore utilisé en maternelle.** »

La directrice du périscolaire demande qu'on enlève du règlement un passage de la partie 1.3 « *En cas de retard des parents ou de l'adulte responsable lors de la sortie en maternelle, les enfants sont pris en charge par le service périscolaire. Et cela sera facturé aux familles.* »

Le règlement intérieur est voté à main levée à l'unanimité, il prend effet la mercredi 8 novembre 2023.

Il sera envoyé prochainement à chaque famille et sera affiché dans un endroit lisible.

Le règlement intérieur de l'école ainsi que la charte de la laïcité devront être signés par les familles.

#### **4- PROJETS D'ÉCOLE :**

**PROJET JO :** Toutes les classes travaillent sur un même projet des Jeux Olympiques durant l'année.

Nous avons été labélisé Génération 2024 ce qui nous permet entre autre de faire des partenariats avec des associations sportives de proximité.

Intervention tennis avec le club d'Ornans en CP et CE1 puis maternelle en période 5.

Escrime en CE2/CM1 et CM2 à partir de lundi 13 novembre (remerciement à la mairie de Montgesoye pour le prêt de la salle et de l'APE pour le financement des interventions)

Natation, Rugby, course d'orientation... à venir

Des activités sont faites quotidiennement dans les classes que ce soit en arts, en lecture, en maths...

Des axes importants comme le handicap dans le sport (jeux paralympiques) et les valeurs dans le sport seront abordées tout au long de l'année.

A chaque période son continent.

Nous avons même organisé à Montgesoye un escape game le vendredi avant les vacances.

#### **Activités dans les classes**

La semaine du gout a été organisée sur les 2 sites.

La chorale fonctionne dans chaque classe.

Cycle 1 :

Un échange de service est organisé lorsque Mme Henriot s'occupe de la chorale avec les cycles 2, Mme Mistelet ou Mme Huertas font anglais avec les maternelles.

Cycle 2 :

Des sorties aux vignes ont été faites dans les classes de CP et CE1.

Des évaluations nationales ont été réalisées en début d'année en CP et CE1 et en CM1

Cycle 3 :

Les CE2/CM1 ont participé au programme « j'agis » avec Arnaud Barthoulot et le CEN le jeudi 28 septembre ; Comprendre et préserver mon paysage vivant.

Les CM2 ont travaillé sur la forêt.

Prémices de notre projet ENS trame verte qui devrait pouvoir débiter prochainement.

+ Natation : Les élèves de CE2/CM1 et CM2 iront à la piscine d'Ornans à partir du 5 décembre jusqu'au 5 mars (10 séances).

#### **5- COMMUNICATION ECOLE / FAMILLES**

Elle se fait en priorité depuis 3 ans par mail pour toutes les familles. Le cahier de liaison est toutefois encore présent en maternelle.

Utilisation du padlet dans certaines classes.

Des réunions de rentrée ont eu lieu dans chaque classe les premières semaines de septembre.

Des informations générales et le calendrier des activités de l'école et des classes seront ajoutés petit à petit sur le site de l'école : <http://prim-haute-vallee-loue-vuillafans.ac-besancon.fr>

Le compte-rendu des trois conseils de l'année sera **affiché sur les deux sites**. Il pourra être envoyé par mail aux familles qui en feront la demande par le biais suivant :

**Ceux qui souhaitent recevoir, par mail, le compte-rendu des prochains conseils d'école voudront bien envoyer un mail à l'adresse suivante :**

[ecole.vuillafans@ac-besancon.fr](mailto:ecole.vuillafans@ac-besancon.fr)

Il sera également disponible sur le site de l'école.

## **6- RESTAURATION ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :**

Madame Marielle MARTINI présente ce point de l'ordre du jour.

Mandaté par le Syndicat Scolaire de la Haute Vallée de la Loue (SSHVL), l'accueil du périscolaire est géré par l'Association Familles Rurales Pays d'Ornans (FRPO).

### **♥ Cette année l'équipe est composée de :**

**MARTINI Marielle** : directrice-animatrice (matin, midi, soir).

**ETTER Camille** : animatrice (midi et soir).

**DUFOUR Malory** : animatrice (midi)

**BELOT Carine** : animatrice (midi).

**OGUER Loïc** : animateur (midi).

**MEKONG Sola**: animatrice (midi) pour le mois de septembre.

**GIRARDET Aline** : animatrice (midi) depuis octobre

**BOURQUIN Lætitia**: agent d'entretien du périscolaire (matin et midi) (plus ASM à l'école) et remplaçante animatrice en cas de besoin.

L'équipe est complétée par un autre animateur de l'Association Familles Rurales Pays d'Ornans en fonction des besoins (nombre d'enfants, absence).

### **♥ Les dossiers d'inscription :**

En cette rentrée scolaire 2023-2024, au 20 octobre, il y a 95 enfants pour 65 familles.

L'année dernière au 3 octobre 2022, il y avait 86 enfants pour 53 familles

**Tableau récapitulatif par villages :**

ENFANTS						FAMILLES				
TO-TAL	Mou-thier	Lods	Vuillafans	Montgesoye		Mouthier	Lods	Vuillafans	Mont-gesoye	
95	21	13	33	28	65	15	8	23	17	
86	16	19	25	26	53	11	12	16	17	

### **♥ Les inscriptions au périscolaire :**

Les inscriptions et modifications d'inscriptions doivent se faire directement sur le portail Familles :

<https://pays-ornans.portail-defi.net/>

- par chaque famille
- pour chaque enfant
- pour chaque dates et périodes demandées (matin, midi, soir)

Exceptionnellement, vous pouvez nous écrire un mail sur : perivuillafans@orange.fr en cas de dysfonctionnement du Portail Familles (ou par sms 07-83-09-90-87)

Dans tous les cas, aucune inscription ou modification d'inscription ne sera acceptée si elle est faite oralement ou par téléphone.

Toute demande d'inscription / modification / annulation doit se faire **48h en jours ouvrés** (du lundi au vendredi) **avant l'accueil demandé.**

**Pour rappel aucune inscriptions ou désinscriptions de vos demandes/commandes n'est valable sans accord et validation** (retour par mail de votre commande acceptation ou refus) **par notre service** (direction du périscolaire).

### ♥ Les présences des enfants au périscolaire:

Le nombre d'enfants présents varie en fonction des besoins des parents (planning de travail, rendez-vous, maladie enfant...).

Pour ce début d'année scolaire le nombre de présence au périscolaire varie de :

**Matin** de 10 à 15 enfants

**Midi** de 58 à 64 enfants (= 62 enfants présents au minimum deux fois par semaine)

**Soir** de 6 à 22 enfants (= c'est le vendredi qu'il y a le moins d'enfants)

### ♥ Événements fait :

- Fête de l'Automne et Halloween au périscolaire du soir le mardi 17 octobre, Soirée déguisée avec une chasse aux petits montres et le goûter offert par le périscolaire.

- Repas en tenue aux couleurs de l'automne = merci à tous les enfants et les parents qui ont suivi la demande.

**En cours de création :** une mascotte du périscolaire (dessiné par les enfants) qui par la suite tournera sur les groupes et dans les familles.

### ♥ Prochains événements prévus:

- Repas de Noël (dans la dernière semaine avant les vacances d'hiver)

Merci aux membres de l'école pour leur collaboration de travail et au syndicat scolaire pour sa disponibilité et réactivité à mes demandes.

### Pour informations :

L'association Familles Rurales Pays d'Ornans recherche des animateurs à temps partiel (Vuillafans, Courbet, Merey- sous-Montrons)

Et vous pouvez aussi demander à faire partie du conseil d'administration de l'association Familles Rurales Pays d'Ornans (4 réunions par an).

**La question d'un accueil les mercredis et durant les vacances est posée. La réflexion sera menée tout en précisant que nous ne parlons plus de périscolaire mais d'accueil de loisirs sur ce temps.**

## **7- APE : LES P'TITS LOUE:**

Les membres de l'APE sont venus à chaque réunion de rentrée pour expliquer leur rôle et offrir un apéritif aux parents présents.

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière AG.

Présidente : Madame Stehlin

Secrétaire : Madame Madelon

Trésorière : Madame Fumey

Madame Boufrayoua et Baladah sont chargées de la communication.

Les différentes actions prévues cette année :

- Un concours a été lancé afin de changer le logo de l'association. Tout le monde peut participer jusqu'au 15 novembre.
- Le marché de Noël aura lieu le vendredi 15 décembre avec une boum organisée à la suite pour les enfants de l'école.
- La tombola de Pâques (15 février / 15 mars).
- Participation à la fête de la musique le 25 mai.
- La kermesse aura lieu le 5 juillet

Les enseignants tiennent à remercier l'APE pour l'achat de trottinettes et le financement des interventions en escrime.

Une demande a été faite pour financer un spectacle à l'école sur le thème du harcèlement « grand dire ». La réponse sera donnée à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

Un grand remerciement à Madame Mathieu et à toute l'ancienne équipe qui ont participé à la vie de notre école et nous ont permis de réaliser des beaux projets avec les enfants ces dernières années.

Les informations de l'APE seront transférées via l'école.

## **8- ECOLE ET MAIRIES**

Exercices d'évacuation incendie :

Un exercice incendie a eu lieu à Vuillafans et à Montgesoye lors de la première période.

Il faudrait remettre les affiches de lieu de rassemblement à Montgesoye. Il y a un problème avec les Dmt dans l'ancienne école et dans la classe de MS/GS, problème avec la porte de secours.

Conformément à la demande institutionnelle, un exercice de confinement aura lieu mardi 14 novembre sur les 2 sites que compte l'école.

Travaux :

Ce matin, on s'est rendu compte qu'il y avait un problème avec la sonnette d'entrée à Vuillafans. Il faudrait en profiter pour réparer la lumière du porche d'entrée en même temps.

Store et mur abimé à la bibliothèque.

Trous dans la cour et escalier glissant.

Une attention particulière doit être faite concernant la chauffage.

Remerciement pour l'écoute et la réactivité des élus que ce soit à Vuillafans ou à Montgesoye.

Madame Baverel souhaite aborder la question du service minimum.

En effet, Chaque commune doit établir une liste de personnes susceptibles de garder les élèves en cas de grève (article L.133-7 du code de l'éducation).

La présidente du syndicat scolaire demande donc à ce qu'on puisse faire passer le message dans chaque commune. Madame Rybarczyk est volontaire si besoin.

Il convient de préciser que les personnes inscrites sur cette liste ne s'engagent pas à être obligatoirement présentes lors d'une grève.

Cette liste, une fois constituée, est transmise à l'autorité académique qui vérifie que les personnes ne figurent pas dans le fichier judiciaire national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. Si une des personnes y est inscrite, le maire et le préfet en sont informés.

Le maire transmet la liste au directeur d'école qui la donne, pour information, aux représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école. Les personnes figurant sur cette liste sont préalablement informées de cette transmission.

## **9- QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions

### **PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE:**

Il se déroulera le **mardi 13 Février** à 18 h à la mairie de Vuillafans.

La séance est levée à 20h15.

**La secrétaire de séance**

**Le directeur**  
**Jean-Sébastien BORELLA**